

L'édito de la Présidente



En 2025, la CPAM des Yvelines a fait évoluer son organisation en intégrant le Service Médical au sein d'une nouvelle Direction Médicale. Le Conseil et moi-même sommes convaincus que cette transformation répondra pleinement aux attentes de nos assurés et renforcera nos actions communes, notamment dans le cadre de l'accompagnement des professionnels de santé et de la lutte contre la fraude.

Nous saluons les efforts déployés tout au long de l'année pour améliorer la qualité de service. L'ensemble des équipes s'est mobilisé afin de rendre nos processus métier plus performants. Ce pari est aujourd'hui réussi : les indicateurs témoignent d'une progression significative et d'un service renforcé auprès de nos publics.

Plus largement, je tiens à souligner l'engagement de l'ensemble des collaborateurs dans les grandes missions qui ont rythmé cette année. Je pense notamment au déploiement du numérique en santé auprès des professionnels de santé et des établissements de soins, au développement de partenariats concrets pour accompagner les publics les plus fragiles dans l'accès à leurs droits et aux soins, ainsi qu'au déploiement des campagnes de prévention. Parallèlement, la maîtrise des dépenses s'est poursuivie dans le cadre de la gestion du risque, de la lutte contre la fraude et du recours contre tiers.

Dans le même temps, le Conseil a poursuivi ses travaux au sein des différentes commissions et a notamment voté les budgets d'action sanitaire et sociale ainsi que celui de la gestion administrative. Au cours de l'année, les Conseillers se sont réunis à 4 reprises en Conseil et ont tenu 32 commissions.

L'année 2025 aura ainsi été marquée par de profondes transformations de notre organisation et de nos processus, avec un objectif constant : garantir un service toujours plus efficace et de qualité pour l'ensemble de nos publics.

Sylvie GUÉRIN

Présidente du Conseil